

Instruire efficacement les sinistres IARD



2 jours

Objectifs

Comprendre les enjeux et les mécanismes de la gestion du sinistre ; prendre ses repères dans toutes les étapes de l'instruction.

Public

Collaborateurs du secteur de l'assurance, gestionnaires contrat ou sinistre débutants.

Prérequis

Avoir des bases en assurance IARD.

Programme

1. Les principes de gestion des sinistres

- a. du risque au sinistre
- b. le principe indemnitaire : de l'évaluation au règlement du sinistre
- c. les composantes d'une sinistralité

2. Les mécanismes de gestion

- a. déclaration et réclamation du sinistre
- b. délais de déclaration
- c. les vérifications à l'ouverture du dossier
- d. l'application de la garantie dans le temps
- e. l'expertise
- f. les risques de non-garantie
- g. indemniser le sinistre
 - i. détermination du quantum
 - ii. conventions de règlement applicables
 - iii. limitations de l'indemnisation
 - iv. la subrogation de l'assureur

3. La judiciarisation du sinistre

- a. appréhender les risques de dérive
- b. la clause de direction du procès
- c. transaction et MARC

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Inscriptions : [06.86.98.87.21](tel:06.86.98.87.21) ou formation@apixel-conseil.com



Clermont-Ferrand complet

~~5 et 6 février 2024~~
4 et 5 novembre 2024

tarif HT : 1 290 € (déjeuner inclus)



classes virtuelles

3 et 4 avril 2024
6 et 7 juin 2024
14 et 15 octobre 2024

tarif HT : 990 €



Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.